10ème Année

N° 231 24 MAI 1958

DLP 23-5-58 [illegible]



BULLETIN TECHNIQUE

de la Station d'Avertissements Agricoles

RHONE-ALPES

4, Place Gensoul — LYON
Téléphone : FRanklin 20-56

C. C. P. LYON 9430-12 — Régisseur Recettes Protection végétaux

FR. 20-56 Lisez sur l'enveloppe de votre bulletin le numéro de votre région

ARBRES FRUITIERS

AVERTISSEMENTS

CARPOCAPSE (ver des fruits sur pommes - poires)
Les premières éclosions de papillons ont été observées dans les régions de basse altitude. Le premier traitement devra être appliqué aux dates suivantes:

1°- dès réception de ce bulletin dans les régions 24, 52, 141, 142 et 147

2°- entre le 30 Mai et le 2 Juin dans les autres régions dans les limites d'altitude suivantes:
- ARDECHE - ISERE - AIN - SAVOIE - HTE SAVOIE: au-dessous de 500m.
- DROME et RHONE: au-dessous de 400m.
- LOIRE: au-dessous de 350m. (régions 9, 11 et 12 jusqu'à 400m.)

3°- à une date qui sera précisée ultérieurement dans toutes les autres situations.

MOUCHE DE LA CERISE
L'éclosion des adultes est imminente. Un premier traitement devra être appliqué dès la première journée tiède et calme.

INFORMATIONS

ARAIGNEES ROUGES SUR ARBRES FRUITIERS: les éclosions de la 2ème génération de plusieurs espèces d'araignées rouges ont été accélérées par la poussée de chaleur du 20 Mai. L'époque est particulièrement propice à l'application d'un traitement à l'aide des produits du type acaricide ou acaricide-ovicide (voir bulletin N° 225). Les produits uniquement ovicides (bulletin 225,page 4) ne sont pas recommandés pour l'instant.

OIDIUM DU POMMIER: nous attirons l'attention des arboriculteurs sur la virulence particulière de l'oïdium cette année. Sont particulièrement à surveiller les plantations portant des rameaux en "balais de sorcières" (maladie dite de la prolifération) qui par leur extrême sensibilité à l'oïdium entretiennent d'importants foyers de contamination.

CULTURES DIVERSES

AVERTISSEMENTS

MILDIOU DE LA POMME DE TERRE: quelques contaminations primaires ont pu se produire à la faveur des pluies du 16 mai et surtout du 21 mai (moins abondantes mais plus chaudes)

.../

P 227

Il est urgent d'appliquer un traitement afin d'éviter des contaminations plus importantes ou les repiquages qui pourront se produire à partir du 28 Mai. On adjoindra un insecticide approprié à la lutte contre le doryphore dont les premières éclosions de larves sont observées.

TEIGNE DE LA BETTERAVE

1°- DROME et ARDECHE : appliquer le premier traitement aux dates suivantes:

d'Urgence si le dernier traitement insecticide est antérieur au 16 Mai

douze jours après le dernier traitement insecticide dans le cas contraire

2°- Autres départements: appliquer ce traitement avant le 1er Juin

ARBRES FRUITIERS (dernière minute)

COCHENILLE DU MURIER

L'éclosion des jeunes larves de la première génération de la cochenille du mûrier est actuellement très active, en conséquence un premier traitement insecticide sera effectué dès réception dans la Drôme, l'Ardèche et le canton de Roussillon

entre le 2 et le 8 Juin dans les autres régions.

Utiliser de préférence une bouillie à base de parathion à raison de 25gr. de matière active à l'hl.

Ce traitement est également efficace contre les pucerons, la tordeuse orientale et les acariens.

Le Contrôleur chargé des Avertissements Agricoles
P.LATARD

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux
A.PITHIOUD